

Directeur, directrice : formation et entretien professionnel

Le Ministère vient de réunir un groupe de travail pour examiner deux textes permettant de mettre en œuvre deux mesures de la Loi Rilhac. Il faut en effet décliner certains décrets publiés l'été dernier. Ces deux textes portent sur la formation et l'évaluation des directeurs et directrices d'école. [Tous les détails ici](#)

100 % santé : de quoi parle-t-on ?

Depuis le 1er janvier 2021, le dispositif "100% Santé" permet à toutes les personnes ayant une complémentaire santé responsable, de bénéficier de soins et d'équipements pris en charge à 100 %. Cela permet de ne pas renoncer à certains soins ou équipements nécessaires à une bonne santé. [En savoir plus](#)

Conditions de travail

Lors de nos différentes visites d'école, nous constatons que vous rencontrez des difficultés qui ne sont pas remontées jusqu'à l'administration. Nous vous proposons de vous exprimer de manière anonyme en quelques phrases. Vos témoignages permettront de rendre compte de la réalité de votre quotidien lors de la prochaine audience auprès de la DASEN. [Le document en ligne.](#)

Le Sgen-CFDT signera l'accord ministériel sur la protection sociale complémentaire

Fruit d'une négociation de plusieurs mois, cet accord constitue une avancée sociale majeure pour les agentes et les agents des périmètres Éducation Nationale, Jeunesse et Sports et Enseignement supérieur Recherche. [Pourquoi signer cet accord sur la protection sociale complémentaire ?](#)

CLASSE EXCEPTIONNELLE : modalités d'accès

Par décret (2023-720 du 04/08/2023) le ministère a supprimé les viviers de la classe exceptionnelle à compter du 01/09/2023. Il en a profité pour décontingenter l'effectif de la classe exceptionnelle (auparavant limité à 10% du corps) et supprimer également l'échelon spécial qui est transformé en 5^{ème} échelon. [En savoir plus](#)

Prix de l'action éco-déléguée 2024

Lancement de l'édition 2024, [la vidéo et le formulaire d'accompagnement](#) sont à déposer avant le **8 avril 2024**. [Tous les détails sur Partage](#)

Personnels sociaux en colère !

Depuis de longues années, les personnels sociaux revendiquent l'amélioration de leurs conditions de travail, une meilleure reconnaissance, la création de postes ... Lors de son discours de politique générale du 30 janvier, le premier ministre n'a pas convaincu... [La pétition](#)

Groupe Facebook PE Vosges

Viens nous retrouver sur notre groupe Facebook des Professeurs des écoles des Vosges en cliquant [ici](#) Tu y retrouveras toutes les infos utiles à ne pas manquer !

Actualités CFDT

Union européenne - Des avancées qui nous changent la vie L'Europe semble souvent loin et son impact sur notre vie quotidienne passe souvent inaperçu. Pourtant, sur des thématiques qui nous concernent majoritairement, elle participe à nous protéger, améliorer notre quotidien et construire notre futur. [Grâce à l'Europe, découvrir les avancées ...](#)

Bons plans

♦ **Mathématiques** : La mission Mathématiques de la DSDEN du Nord vous propose des ressources en accès libre pour aborder de façon ludique, concrète et motivante les mathématiques. Vous pourrez choisir les activités à proposer à tous les élèves de la petite section au CM2 et SEGPA. [A découvrir](#)

♦ **Langues vivantes** : L'équipe départementale « semaine des langues vivantes » de l'Académie de Nantes vous propose un certain nombre d'activités à mener avec vos élèves de maternelle ou d'élémentaire pendant la semaine des langues vivantes, du 18 au 23 mars 2024. [C'est ici](#)

♦ **Carte CEZAM** : Les cartes 2024 sont en vente au Sgen-CFDT au tarif de 8.50 € pour les adhérents au Sgen, 4.50 € pour leur conjoint et 17 € pour les personnes non adhérentes au Sgen-CFDT. N'hésitez à nous contacter. Le site de CEZAM <https://www.cezam.fr/cezam>



Adhésion: [Bulletin d'adhésion](#)

Restons en contact: SGEN-CFDT Vosges

Pour contacter les représentants du personnel : Isabelle ARTIGUE, Sonia PETETIN, Hervé LUCHIER, Damien KNIBIEHLY.

88@sgen.cfdt.fr

[4, rue Aristide Briand](#)

BP 334 88008 EPINAL CEDEX

03 29 82 00 82 ou 06 76 07 27 88

[En savoir plus →](#)

Se syndiquer : C'est nécessaire et c'est utile !

Se syndiquer, c'est un acte volontaire et individuel qui concrétise la volonté de chacun d'être acteur et de ne pas simplement subir ses conditions de travail.

Il permet de s'organiser dans la durée pour: réfléchir et peser sur les différents dossiers, être accompagné dans ses démarches, se défendre ou aider des collègues exposés à l'autoritarisme ou autre agression ... Le Sgen-Cfdt envoie à chacun une information qu'il espère de qualité ; il en appelle à la responsabilité de chacun pour transformer sa sympathie en adhésion. Rejoignez-nous !

[En savoir plus →](#)